

II

La parole de Dieu n'est pas contenue seulement dans la Bible, elle se trouve encore dans la Tradition. La Tradition, comprise dans le sens dont il est ici question, c'est cette partie de la doctrine révélée, qui n'est aucunement renfermée ou pas assez clairement exprimée dans la Sainte Ecriture ; cette doctrine se conserve dans les écrits des Pères de l'Eglise, dans les décrets des conciles, dans les monuments chrétiens, dans les Actes des martyrs, etc. et est confiée, comme la Bible elle-même, à la garde de l'Eglise enseignante qui est toujours assistée de l'Esprit-Saint. La parole de Dieu est donc ou écrite (la Bible) ou non écrite (la Tradition) ; dans les deux cas elle mérite également notre vénération, puisqu'elle est toujours pour nous l'expression de la volonté divine à laquelle toute créature raisonnable est tenue de se soumettre.

III

Cette parole de Dieu, écrite ou non écrite, est le précieux trésor confié aux Apôtres et à leurs successeurs. C'est à eux qu'il a été ordonné d'enseigner toutes les nations, et de leur apprendre à observer *tout ce qu'il a commandé*. Afin qu'ils puissent s'acquitter convenablement de leur auguste